

CRISE CLIMATIQUE, RISQUES FINANCIERS ET STRATEGIE DE SUBSTITUTION DE L'ENERGIE VERTE A L'ENERGIE THERMIQUE EN PHASE DE TRANSITION ENERGETIQUE

Ne sommes-nous pas en train de ne nous engager trop tardivement dans une direction de technologies du passé, qui dans une trentaine d'années imposeront une perspective d'adaptation de nos équipements industriels et notamment le changement de nature de centrale électrique fossile, fussent au gaz naturel, lorsque les gisements de gaz et de pétrole auront été complètement épuisés par une exploitation intensive sur une brève période de 30 ans à 40 ans ?

Sortir de l'économie industrielle basée uniquement sur l'énergie fossile et transiter vers des énergies thermiques pour accélérer le développement des énergies renouvelables. Telle est l'hypothèse que s'est permis Dr Toure d'analyser dans un contexte de changement climatique qui bouleverse tous les débats du 21ème siècle. L'adaptation au climat, le développement des énergies renouvelables ainsi que les stratégies écologiques de la société industrielle moderne constituent des réponses face à cette crise planétaire. La Terre a subi des perturbations majeures ayant suscité un effet boomerang et induit à des réflexions approfondies à travers des forums sur le climat et la biodiversité. L'énergie fossile (charbon, pétrole) est devenu un modèle de plus en plus critiqué aussi bien par de nombreux économistes que des associations et mouvements écologiques à travers le monde.

La découverte ainsi que l'exploitation des réserves en pétrole et en gaz au Sénégal hisse le pays dans une ère nouvelle qui est celle des énergies fossiles. L'Etat du Sénégal y voit une opportunité pour réduire son retard en besoin de croissance et également permettre à sa population d'avoir un niveau de vie digne. Le Sénégal compte sur le projet gazier à la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie dont la production de gaz naturel liquéfié (GNL) est estimée à 2,5 millions de tonnes, sur le projet de Kayar avec 1400 milliards de mètres cubes et sur celui de Sangomar dont la production escomptée est de 5 millions de tonnes par an pour réduire la forte demande sociale du pays, à créer des emplois et à mettre en place des programmes économiques durables.

Cependant ces projets d'exploitation interviennent dans une période où le marché du pétrole est caractérisé par trois enjeux majeurs :

1. La baisse de la rentabilité de l'investissement pétrolier, liée à l'épuisement progressif des réserves pétrolières continentales surtout en offshore qui mobilisent d'importants investissements en raison de forages profonds (2500 mètres sous-marines)
2. La montée en puissance des énergies vertes.
3. Les contraintes ardues de la réglementation environnementale de plus en plus sévère

Multiple arguments concourent de plus en plus à soutenir la substitution énergétique des énergies renouvelables à la stratégie d'exploitation des énergies fossiles du bassin sédimentaire sénégalais. Dans une étude menée par l'expert pétrolier et économiste et chercheur, Dr Mamadou Touré présente ces arguments pour une telle hypothèse.

Le Sénégal a connu des choix économiques dans le secteur de l'énergie, qui lui ont valu une perte de rentabilité des investissements. Les investissements de la Senelec du plan « Takkal 127 » de 2008 aujourd'hui à l'arrêt ont coûté au Sénégal 40,5 milliards de FCFA de l'Agence française de développement (Afd) et 40,5 milliards de francs CFA de la Banque ouest-africaine de développement

(BOAD) ; la centrale au charbon de Sendou de 125 MW, d'un coût de 196 millions d'euros connaît une baisse de rentabilité liée à des manifestations communautaires environnementales et à l'engagement des autorités publiques à la faire évoluer au gaz naturel ; l'arrêt des campagnes de forage offshore de 12 blocs du bassin sédimentaire depuis 5 ans pour des raisons économiques et réglementaires. Ces exemples sont analysés comme des actifs échoués car ils ont perdu de la valeur en raison de changements imprévus, souvent liés à la transition énergétique, à de nouvelles réglementations, ou à des changements environnementaux.

L'avènement du transport de masse à base électrique, routiers et ferroviaire, adossés à des centrales électriques solaire, comme c'est le cas du « BRT – Bus rapide de Transport » à Dakar, du « TER » (Train Express Régional) impactera inévitablement la réduction des volumes de transports routiers fossiles. S'y ajoutent les nouvelles expériences de centrales solaires destinées à l'auto – consommation électrique, comme c'est le cas pour les miniers de Grande Côte Opérations à propos de l'exploitation de zircon et de SGO ou « Sabadola Gold Operation » pour l'exploitation de l'or.

Face à des coûts de production très lourds affectant sa compétitivité économique, face à la baisse ou la perte de la rentabilité prévisionnelle du pétrole, tout investissement sur le fossile devient moins attractif et sera confronté à la concurrence des énergies renouvelables.

Enfin les grandes banques d'investissements et que les institutions publiques financières européennes procèdent à un rééquilibrage de leurs portefeuilles énergétiques qui consiste à limiter leur exposition financière avec moins de financements des projets fossiles et plus d'actifs d'énergie renouvelable.

Pour soutenir la substitution énergétique des énergies renouvelables au Sénégal à la stratégie d'exploitation des énergies fossiles, Il est utile d'analyser, les opportunités financières concomitantes du modèle économique des énergies renouvelables en tant que stratégie financière alternative de compensation des moins – values financières.

Le Sénégal doit s'inscrire dans une croissance économie tirée par le secteur émergent des énergies vertes, appelées à devenir dans les trente prochaines années, les énergies dominantes, assurant une sortie de l'ère pétrolière et gazière. Il s'agira de substituer stratégique de l'énergie verte aux gisements pétroliers potentiels du bassin sédimentaire. Ainsi par abandon délibéré ou gel du programme de campagnes de prospection pétrolière continentale et maritime, le Sénégal entrera dans une phase de transition énergétique qui sera un puissant signal de volontarisme énergétique et climatique, à la communauté internationale. La transition énergétique au Sénégal sera adossée à l'évolution de la stratégie des cadres communautaires de la CEDEAO et de l'UEMOA dans le domaine du développement de l'énergie renouvelable. Cette stratégie sera vue comme une bonne pratique écologique et financière, à l'initiative des pays africains surtout qu'ils sont en rien responsables de la situation catastrophique des émissions de Co2 dans le monde. On aurait ainsi associé éthique environnementale, réalisme énergétique et optimisation financière d'investissements écologiques durables dans un contexte d'intensité capitalistique.,

La renonciation de l'Afrique à l'exploitation des réserves pétrolières et gazière non exploitées pour le Sénégal et le reste de l'Afrique donnerait à nos pays un nouveau positionnement énergétique mondial d'envergure pour le rattrapage du stade de développement des énergies renouvelables dans les pays développés. Ainsi une manne nouvelle d'opportunités de financements en énergie verte pourrait être

captée à travers un « plan Marshal » d'investissements spéciaux en infrastructures d'énergie non fossile, dans toute la gamme de sa diversité.

L'approche de ce **scenarion transactionnel et du leadership énergétique du Sénégal** réside dans la transformation du JETP Sénégal en une formule incitative de renonciation aux énergies fossiles non exploitées et non attribuées. Le Sénégal pourra financer sa transition énergétique par une subvention internationale, et non par un prêt.

Il s'agira d'évaluer les coûts d'opportunité découlant de la perte d'investissements stratégiques et de recettes publiques en raison de l'abandon des ressources fossiles prouvées non exploitées (exemple de l'huile lourde dans le Dôme Flore au large de la Casamance). Pour ce il faudra dans un premier temps quantifier le volume des réserves pétrolières naturelles auxquelles le Sénégal aura renoncé, puis dans un second temps de valoriser financièrement ce gisement suivant les techniques standard reconnues par l'industrie internationale du pétrole. S'agissant du bassin sédimentaire sénégalais, il faudra construire une modélisation de ces gisements potentiels.

Ceci permettrait de fixer un cadre transactionnel d'abandon de toute recherche contre un engagement clair de financement du programme de développement des divers types énergies renouvelables. Le Sénégal pourra tirer un profit particulier en maintenant les actifs pétroliers et gaziers (permis de forage et de droits d'exploitation des gisements pétro -gaziers transfrontalier sénégal - mauritaniens de Grand Tortue Ahmayim opéré par BP, et sénégalais de Terranga Yakar non encore exploité et de Sangomar opéré par Woodside) pour un prévisionnel de recettes publiques estimées à **30 Milliards US\$ en 30 ans soit un revenu annuel de 1 milliards US\$;**

Transformation de la nature du JETP : subvention à la place du prêt

Le pays obtiendra une compensation financière de la perte de ses actifs échoués, que nous avons ci – dessus invoqués pour les centrales thermiques de production d'électricité, les évolutions du trafic routier et ferroviaires et la baisse des volumes de combustibles de ce segment, de même que pour le secteur du raffinage à la suite de l'extension et de la modernisation des capacités de raffinage de la société africaine de raffinage.

Si l'Afrique est l'origine d'une infime partie des émissions mondiales de CO2 et paye un lourd tribut au réchauffement climatique, en termes d'impacts de désertification, de sécheresse, d'aridité des terres cultivables, et de pertes de ressources halieutiques, il en résulte une injustice notoire. Des réflexions sont faites pour imposer aux grands pays et compagnies pétrolières, des écotaxes climatiques et environnementales, à affecter aux fonds spécialisés des Nations Unies, créés pour assurer le financement d'une juste transition énergétique.

La transformation des prêts du JETP en subventions publiques internationale s'inscrit dans une logique de réparations aux domaines et pertes que le continent a subit. Il permettra de compenser de façon transactionnelle les préjudices subis par les pays en développement faiblement émetteurs de carbone.

Il conviendra de restaurer les puits de carbone afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de lutter contre le changement climatique. Par ailleurs la compensation du JETP permet à certains pays de préserver des puits de carbone naturels indispensables pour l'humanité (le bassin du Congo d'Afrique centrale et l'Amazonie) et ceux qui comprennent les technologies de captage et de stockage du carbone

(CCS) qui extraient le CO₂ de l'air ou des fumées industrielles et le stockent dans des réservoirs géologiques.

Pour prétendre à un nouveau leadership d'énergies renouvelables en Afrique, le Sénégal doit définir d'une part un modèle intégré d'économie verte, applicable à ses secteurs industriel, agricole, de transports routier et ferroviaire et d'autre part à élaborer un cadre de négociations structurées dans un cadre bilatéral et multilatéral. Il s'agit pour le Sénégal de créer une dynamique positive pour structurer un élan favorable aux financements multipolaires des énergies renouvelables afin d'en faire un laboratoire d'expérimentation des grandes stratégies de la transition énergétique. Le pays deviendra par conséquent attractif aux investissements de sa « Green economy » et le bon élève de la transition énergétique en Afrique. La finalité de cette stratégie est la captation des flux majeurs d'investissements de la finance verte pour l'Afrique et notamment le Sénégal.

PAPE MAMADOU TOURE, EXPERT MARITIME